Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales

Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

Information sur l'activité	
Nom de l'école	École secondaire catholique de La Vérendrye
Date	2026-11-06
Nom du conférencier invité ou organisation	Jeannette Hardy et ses élèves Département de Langues Université Lakehead
Titre de l'activité	Activité de partenariat linguistique avec l'Université Lakehead
Lieu	École secondaire catholique de la Vérendrye
Nom des présentateurs	Jeannette Hardy et ses élèves universitaires

Thème ou objectif de l'activité et public cible

Dans le cadre du cours d'English, les élèves de 12e année auront l'occasion de participer à une activité interdisciplinaire en compagnie de l'enseignante de français de l'Université Lakehead et de ses étudiants. Cette rencontre vise à explorer les liens entre les langues, à enrichir les compétences en communication et à encourager la réflexion sur le rôle du bilinguisme dans les études postsecondaires et le monde professionnel. En plus de favoriser l'engagement linguistique, cette activité permet de créer un pont entre le secondaire et l'université, en exposant les élèves à des expériences authentiques d'apprentissage et en les sensibilisant aux possibilités d'études en langues. Il s'agit d'une belle occasion de collaboration et de transition vers l'enseignement supérieur.

Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité

En collaborant avec des étudiants universitaires en français, les élèves sont amenés à réfléchir aux similarités et aux différences entre les langues, à développer leur capacité à interagir dans des contextes variés, et à envisager le bilinguisme comme un atout académique et professionnel. L'activité favorise également la préparation à la transition vers les études postsecondaires, en exposant les élèves à des environnements d'apprentissage authentiques et stimulants.

Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis

Aucun

Date maximale d'affichage (au plus tard 14 jours avant l'évènement)	**2026-10-07**

La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils solaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.
Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12e année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.